

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,

Rue de Lorraine

à Monaco (Principauté)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET DE BEAUX-ARTS

PARAISANT LE DIMANCHE

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 2 exemplaires

sont annoncés dans le journal.

ABONNEMENTS :

UN AN	12 francs
SIX MOIS	6 "
ROIS MOIS	3 "

Pour l'étranger les frais de poste en sus.

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, directeur de musique du Conserv. Imp. et direc. du Comptoir général des compositeurs rue du f. Poissonnière, 11.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours.
à l'AGENCE-DALGOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

INSERTIONS :

ANNONCES	25 cent la ligne
RÉCLAMES	50 "

Ou traite de gré à gré pour les autres insertions

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 24 AU 30 AOUT 1862.

DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRADE			ETAT de l'atmosphère	VENTS	DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRADE			ETAT de l'atmosphère	VENTS
	8 HEURES	2 HEURES	6 HEURES				8 HEURES	2 HEURES	6 HEURES		
24 Août	25 4	25 4	25 4	beau	nul	28 Août	25 0	29 4	27 2	beau	nul
25 id.	27 0	25 6	24 2	id.	id.	29 id.	24 2	26 2	23 0	couvert	id.
26 d.	25 3	29 0	25 6	id.	id.	30 id.	25 3	28 0	22 5	pluie	id.
27 id.	25 0	25 4	24 0	id.	id.						

MOIS DE JUILLET: 29 beaux jours; 2 couverts.

Monaco, le 31 Août 1862.

On lit dans le *Messenger de Nice* :

MONACO.

Monaco est un rocher qui s'élève à l'extrémité d'un contrefort des Alpes et s'avance dans la mer à quelques lieues de Nice, et à quelques pas de Menton. Ce rocher est couvert de jolies maisons grandes et petites, blanches, roses et vertes; il est planté de bois d'orangers, de citronniers et de palmiers; les fortifications qui le défendent, du côté de la Méditerranée, sont à demi cachées par de prodigieux aloës et toutes les plantes des tropiques que fait prospérer ce Ciel si pur, ce soleil si chaud et ce climat sans égal.

Au bas, une rade tranquille aux eaux bleues et transparentes, un moderne établissement de bains de mer; en haut la Ville, les jardins, les fleurs et le Casino des jeux; plus haut encore les cimes des rochers qui surplombent avec des tons roux, bruns, chauds à l'œil sous un ciel éternellement pur et d'une profondeur infinie.

On a quelquefois parlé de Monaco: mais hélas! sans bien, sans même le connaître. Nous voulons aujourd'hui parler de l'architecture de Monaco, oui, de l'Architecture de cette petite Ville perdue entre le Ciel et la mer, et où nous venons de retrouver des monuments de notre vieille architecture française, de notre architecture du moyen-âge qui a poussé un rameau jusque là.

Il y a à Monaco deux édifices dignes de l'attention des artistes, le Palais du prince régnant, la cathédrale ensuite. La cathédrale est le plus ancien des deux; nous commencerons par elle.

Elle est située non loin de la mer à l'extrémité de la rue du Milieu; sa fondation paraît remonter au commencement du XIII^e siècle; un porche lui fut ajouté à l'époque de la renaissance. Elle se compose d'une Nef accompagnée de deux bas côtés; à la suite se trouve le transept, terminé par un chœur, avec une abside et deux absidiôles; des chapelles latérales accompagnent les bas côtés; la nef est séparée des bas côtés par des arcs de pénétration portés sur des colonnes cylindriques surmontées de chapiteaux à crochets, d'une sculpture très simple; au dessus des vousoirs des arcs, sont des fausses baies, les bas côtés sont éclairés par des fenêtres s'ouvrant dans les chapelles. Ces fenêtres ont été agrandies et ont perdu leur forme primitive; le transept a de belles proportions, les voûtes en sont élevées et hardies; dans celui de gauche se trouve un buffet d'orgue en bois de l'époque de la renaissance, décoré de peintures. Au fond de l'abside centrale est un tableau bysantion formé de plusieurs panneaux, qui ne sont pas sans mérite; la dernière chapelle à droite sert de chapelle funéraire aux membres de la famille des Grimaldi. Le porche à l'entrée qui, comme nous l'avons dit, date de la renaissance, se compose d'une ordonnance Ionique avec deux colonnettes supportant un entablement enrichi de délicates sculptures et dont les profils sont nets et accentués.

Un seul comble recouvre l'ensemble de toutes ces parties. Toute cette construction est faite en matériaux du pays, espèce de calcaire très dur, très compact et très-résistant.

L'état de conservation ne doit pas surprendre dans un climat où les monuments n'ont

pas à redouter, comme dans le Nord, la pluie, l'humidité et tous les autres maux destructeurs qu'entraînent à leur suite ces fléaux.

Le Palais est situé à l'autre extrémité de la ville, au point de soudure de l'isthme avec la terre-ferme, une belle place est en avant, et cette place est de deux côtés bornée par la mer. Ce palais est un vrai palais princier; il se compose d'un grand corps de logis avec deux ailes en retour; au fond la chapelle et au milieu la cour d'honneur; les dépendances et bâtimens de service sont sur la droite; la façade principale est surmontée de deux tours crénelées qui s'élancent fièrement dans les airs. Elles sont séparées par une galerie vitrée, aux arcs surbaissés. Dans la cour d'honneur, à laquelle on arrive sous un porche large et spacieux, se trouve un grand escalier en marbre blanc conduisant à un portique de l'époque de la renaissance, et dont les voûtes sont décorées de fresques allégoriques: cette même décoration se répète sur les parements extérieurs des murs des autres façades, qui, malheureusement sont très dégradées; les salons sont très richement décorés, toutes les fenêtres s'ouvrent sur la mer, les cheminées sont hautes et enrichies de sculptures allégoriques, les plafonds voûtés sont recouverts de peintures à fresque, et il faudrait décrire en particulier chacun d'eux.

Les jardins, sont de vrais jardins de Babylone, cultivés sur des terrasses étagées gracieusement l'une au-dessus de l'autre; on a su profiter de la nature des lieux pour obtenir le plus original et plus heureux ensemble. Quant à la vue dont on jouit du haut de ces jardins enchantés, quant aux fleurs étranges dont les parfums inconnus vous saisissent, nous ne

pouvons qu'engager nos lecteurs à aller par eux-mêmes subir ces impressions que nous ne saurions leur faire partager.

Avant de quitter Monaco, nous irons encore visiter dans la rue du Milieu et la rue de Lorraine 3 portes extérieures de maisons particulières qui datent de la renaissance. Les sculptures représentent des sujets profanes et sacrés, les profils en sont nets et bien arrêtés, taillés dans un calcaire dur et compacte.

Nice, le 18 août 1862.

HEFFEN.

PROJET DES RÉGATES D'HIVER.

Un de nos correspondants nous adresse le projet suivant auquel nous donnons notre entière approbation, autant dans l'intérêt des Sociétés de Régates de la Méditerranée que dans l'intérêt spécial de nos stations d'hiver.

Quelques unes des villes portées au programme n'ont pas encore fait d'essais de régates; mais il n'est point douteux qu'en offrant des prix plus ou moins importants pour récompense aux concurrents, elles n'attirent chez elles tous les amateurs du littoral; et qu'il ne s'y forme promptement des sociétés de régates sérieuses, qui soutiendront et continueront l'œuvre dont les municipalités auraient pris la généreuse initiative,

Ce qui s'est passé sur les côtes de l'Océan doit se reproduire nécessairement sur notre littoral et avec bien plus de facilité encore, étant plus favorisé par le climat. Or, il y a cinq ans à peine que Dieppe et le Havre étaient les seules stations de Régates pérennales fixes. Aujourd'hui il n'y a presque pas de petit port qui n'ait sa fête nautique dans laquelle viennent concourir des amateurs de cinquante ou soixante lieues de distance, et même de l'Angleterre.

En organisant une série de régates dont les prix peuvent faire espérer une indemnité de déplacement à ceux qui les suivraient, ainsi que notre correspondant le fait très justement observer, il n'est point douteux que le goût de la navigation ne s'éveille dans les populations de nos côtes et que les étrangers qui viennent nous visiter n'y trouvent un attrait de plaisir de plus.

« *Projet d'une succession de régates sur le littoral de la Méditerranée, qui sous le titre de campagne d'hiver permettra aux sociétés de régates du midi d'avoir deux saisons de courses à leur choix ou une seule.*

Des régates aux mois de janvier ou de février, auraient l'avantage de provoquer les sociétés du Nord, qui pendant l'hiver sont réduites à l'inaction, à venir se mesurer avec leurs confrères du midi, et à faire connaissance avec nos plages si favorisées dans cette saison. Les sociétés du midi seraient ainsi plus à même

d'aller en été rendre à celles du Nord leur visite fraternelle; il en résulterait un échange considérable de rapports que nous pourrait être que très favorables au canotage en général et à notre littoral si justement vanté en particulier.

Cette suite non interrompue de régates serait un puissant stimulant pour les amateurs sérieux; et les chances aléatoires à des prix importants donneraient à tous l'espoir bien légitime de se voir indemniser de leurs frais de déplacement.

La section de Toulon à Cannes, qui sous peu sera ouverte à la circulation, facilitera l'arrivée de nos visiteurs et de leurs embarcations, des points les plus éloignés, par le fait d'un abaissement important du tarif que jusqu'ici aucune administration intelligente n'a refusé aux transports d'embarcations sur les lignes ferrées, à l'occasion des régates.

La ligne de Bordeaux en particulier dans l'intérêt de cette institution, va jusqu'à accorder des transports gratuits et les lignes du Nord ne le cèdent pas en générosité, il y a tout lieu de supposer que les grandes lignes de Lyon seraient à la hauteur de nos espérances. Sans entrer dans la question des trains de plaisir qui surpassera bien au delà les frais de la compagnie.

Les mois de janvier et de février sont généralement exceptionnels sur les côtes de Provence et de Languedoc et ne peuvent que favoriser ces luttes intéressantes dotées jusqu'ici des encouragements les plus flatteurs de la part des administrations civiles et maritimes.

Jaloux de contribuer au développement d'une institution qui a été accueillie avec tant de faveur par toutes les populations au milieu desquelles elle a été inaugurée, nous venons proposer à toutes les sociétés du midi l'adoption du tableau ci-dessous, persuadé d'avance que chaque société comprendra l'importance d'une entente complète et sacrifiera ses plus légitimes préférences personnelles dans l'intérêt général du yachting ou sport nautique français qui est essentiellement en jeu.

Par ce moyen, on doublera les chances du concours étranger sans lequel il n'y a, ni émulation véritable ni intérêt sérieux au point de vue du progrès que nos luttes ont pour but de poursuivre, comme l'indique assez clairement l'article 1er des Statuts de toutes les sociétés de régates :

1. Nice. Dimanche	19	} Janvier
et Lundi	20	
2. Monaco. Jeudi	23	«
3. Menton. Dimanche	24	«
4. Antibes. Jeudi	30	«
5. Cannes. Dimanche	2	} Février
et Lundi	3	
6. St-Tropez. Jeudi	6	«
Toulon. Dimanche	9	} «
et Lundi	10	

8. Hyères. Jeudi	13	«
9. Marseille. Dimanche	16	} «
et Lundi	17	
10. Cette. Dimanche	23	«

Cette succession de régates ne présente qu'un mois de déplacement, chaque ville ne peut donc prétendre à un dimanche, sans doubler cet espace de temps, qui deviendrait alors trop onéreux pour ceux qui l'entreprennent,

Signé: V. B.

CHRONIQUE LOCALE.

La distribution des prix aux élèves des Ecoles primaire et secondaire de Monaco a eu lieu samedi 23 de ce mois.

M. le Gouverneur-Général, M. le Maire, M. le Curé et MM. les membres du Comité d'instruction publique assistaient à cette solennité.

M. l'Abbé Dufau, instituteur, a prononcé un remarquable discours dont le texte était emprunté à l'écriture; aimez vous les uns les autres; il a tracé avec bonheur le touchant tableau des douces joies que fait naître à tout âge de la vie, la mise en pratique de ce divin précepte.

La distribution des récompenses a été précédée du recit d'intéressantes compositions et de chants en chœur où s'est révélé chez les jeunes exécutants le goût inné de la Musique.

M. le Président du Comité dans une brillante allocution, adressée aux élèves, a donné des éloges aux vainqueurs et des consolations aux vaincus en faisant luire à leurs yeux l'espoir de nouvelles couronnes que de courageux efforts pouvaient encore conquérir.

Il a constaté, ensuite, les notables progrès des jeunes enfants confiés aux soins intelligents de M. l'Abbé Dufau, sous la Direction éclairée de M. le Chanoine Joffredy, Inspecteur des Ecoles; et il a félicité ces dignes ecclésiastiques du dévouement qu'ils apportent à remplir les vœux généreux du Souverain dont la sollicitude constante sait répandre si libéralement les bienfaits de l'instruction.

Dans le rapport présenté par M. le Préfet des Alpes Maritimes au conseil général dans la présente session, nous trouvons les renseignements suivants sur la continuation des travaux de la route de Nice à la frontière d'Italie, arrivés en ce moment jusqu'à Villefranche,

« Les travaux de continuation de la partie de la route Impériale N° 85, de Nice à la frontière d'Italie, comprise entre Nice et Villefranche, sont pour ainsi dire terminés, et la route a pu être livrée à la circulation entre ces deux points.

D'un autre côté, nous venons d'adjuger les deux embranchements sur le port et sur la dar-

se de Villefranche, dont la dépense ne s'élèvera pas à moins de 85,000 fr.

Quant au projet de Villefranche à Beaulieu, il a déjà été présenté à l'Administration supérieure, mais son approbation a été provisoirement ajournée par ce motif que le tracé pourrait devoir être modifié dans le cas où il se combinerait mal avec celui du chemin de fer d'Italie, qui en sera nécessairement très rapproché sur l'étroit espace où l'un et l'autre doivent trouver place. Cette difficulté sera facile à lever, car elle n'est qu'apparente, et les études déjà faites pour le chemin de fer démontrent que les tracés n'ont rien de commun, sauf un passage sur rails à établir à l'origine de l'embranchement vers Beaulieu, et pour lequel on dispose d'une hauteur plus que nécessaire. La forme du terrain n'autorise point, d'ailleurs, d'écart sensible sur le tracé déjà étudié, de sorte qu'aucun changement ne peut avoir pour résultat d'atteindre le tracé de la route en aucun point. Diverses modifications au projet ont été indiquées par M. l'inspecteur général des ponts-et-chaussées au moment de sa tournée dans le département. Cette circonstance, ajoutée à l'incertitude d'une nouvelle décision sur le tracé et, en outre, à cette considération que les dépenses faites ou engagées pour cette année sur cette route atteignent déjà le chiffre de 300,000 fr., ne permettent pas d'espérer que les travaux soient entrepris dans cette partie avant l'année prochaine.

C'est une chose bien fâcheuse que le retard apporté dans la continuation de cette route; son importance pour les communications avec l'Italie est surtout bien comprise par le Gouvernement français; et nous croyons savoir que les fonds étaient faits pour qu'il n'y eut pas d'interruption dans les travaux. Nous espérons encore que les études du chemin de fer auront bientôt levé toutes les incertitudes sur son tracé, et que la question d'argent restée seule sera facilement résolue.

NOUVELLES DIVERSES.

La direction générale des lignes télégraphiques fait publier l'avis suivant :

« Les télégrammes à destination d'une localité où il n'existe pas de bureau télégraphique sont remis à la poste ou portés par exprès, au gré de l'expéditeur.

« Le droit de poste est de 40 c., taxe d'une lettre chargée.

« Les frais d'exprès sont fixés à 1 fr. pour le premier kilomètre, et à 50 c. pour chacun des kilomètres suivants.

« Une mesure nouvelle vient d'être adoptée à ce sujet pour le département de la Seine; depuis le 15 août, une taxe uniforme de 2 fr. est substituée à la taxe proportionnelle aux distances pour toute dépêche qui doit être portée par exprès hors du lieu d'arrivée télégraphique

quand le lieu de destination se trouve dans ce département.

« Cette modification ne s'applique qu'aux dépêches partant d'un bureau français, le service international étant réglé par des traités spéciaux. »

La section des chemins de fer de Toulon aux Arcs devant être livrée au public lundi prochain, 1er septembre, nous mettons sous les yeux de nos lecteurs le tableau indicatif de l'heure d'arrivée et de départ des trains aux stations du points extrêmes :

TRAINS SE DIRIGEANT VERS LES ARCS.
Départ de Toulon... 9 10 m. 2 20 s. 6 45 s.
Arrivée aux Arcs... 11 41 m. 4 59 s. 9 20 s.

TRAINS SE DIRIGEANT VERS TOULON.
Départ des Arcs..... 6, 20 m. 2 10 s. 5 « « s.
Arrivée à Toulon.... 8 50 m. 4 45 s. 7 30 s.

VARIÉTÉS

(Suite)

Onze heures sonnent au palais... Aussitôt des ombres se détachent des maisons, et par les ruelles voûtées, se rallient autour de leurs chefs; deux colonnes traversent la grande place, et les Espagnols sont surpris dans leurs postes; ils recouvrent bientôt leur sang-froid, et résistent d'autant plus vaillamment que leurs ennemis sont moins formés au métier des armes; le combat va se prolonger, comment va-t-il finir? Mais le prince, avec sa troupe d'élite, sort du palais et donne un vigoureux assaut à la Major; c'est le point principal. Le capitaine Caliente, vieil officier espagnol, y tient avec courage; Honoré fait un effort désespéré; huit Espagnols sont tués, un grand nombre blessés; le poste met bas les armes, et la porte s'ouvre aux deux cents Mentonnais. Les deux autres postes cessent alors toute résistance; les soldats, désarmés, sont enfermés dans la cour du palais, pendant que les troupes réunies des conjurés contraignent le grand quartier à capituler. Les Espagnols évacueront sans armes la place aussitôt que les Français seront arrivés, et un feu est allumé sur la pointe de Monaco pour avertir un petit bâtiment que le comte d'Alais a envoyé derrière le cap d'Aglio afin de servir de courrier.

Le prince revenait du grand quartier au moment où, les prières étant finies, l'assistance sortait de l'église inquiète des rumeurs et des détonations dont les chants religieux n'avaient pu étouffer complètement l'écho. Le curé Pachiero fut la première personne que rencontra Honoré; le prince et le prêtre s'embrassèrent dans un élan de joie, et les Monégasques se félicitèrent mutuellement de leur triomphe, acheté au prix de peu de pertes. On respirait librement: les femmes, les enfants allaient visiter les différents théâtres de l'action, pendant que les hommes s'organisaient en garde bourgeoise pour veiller au salut de la place en attendant les troupes françaises.

En apprenant la déconfiture des Espagnols, le cardinal de Savoie, qui commandait pour l'Espagne à Nice, dépêcha un de ses gentilshommes à Honoré pour le dissuader d'introduire les Français dans Monaco, lui promettant qu'il lui serait donné satisfaction par le roi des griefs qu'il présenterait. « Le Rubicon est passé » lui répondit Honoré; puis il garda le gentilhomme jusqu'à l'arrivée des Français que des barques amenèrent d'Antibes. Le 18 novembre ils entrèrent dans la place, dont toutes les maisons étaient enguirlandées de fleurs, et au milieu des chants du peuple.

Alors, en présence de l'ancienne garnison et des troupes françaises, le prince ôta le collier de la Toison-d'Or qu'il portait, prit l'écharpe blanche, se déclara sous la protection du roi de France, et remit au capitaine Caliente le collier de la Toison, avec une lettre pour le gon-

verneur du Milanais. Dans cette lettre, après avoir rappelé ses griefs, il terminait ainsi :

«..... Si je reprends ce qui est mien, il est juste que je rende à Sa Majesté Catholique ce qui est à elle. J'ai reçu l'ordre de la Toison-d'Or comme un lien de ma servitude et pour seule récompense d'avoir consigné cette place à Sa Majesté Catholique; maintenant qu'une dure nécessité rompt cette servitude, je renvoie le collier de la Toison-d'Or, afin qu'il puisse être employé à orner ou à fier quelqu'un qui serve Sa Majesté Catholique avec plus de bonheur, mais non avec plus de fidélité que je l'ai servi moi-même. » (Monaco, le 18 novembre 1641.)

Puis les Espagnols défilèrent sans armes devant la population assemblée, et allèrent s'embarquer dans des felouques qui devaient les conduire à Finale. Honoré II agit en prince avec ces soldats: il leur fit donner des vivres frais, une paie extraordinaire; quelques-uns quittaient un intérieur, une famille qu'ils s'étaient créée à Monaco; on adoucit autant qu'il était possible l'amertume de leur départ. Enfin Honoré remit au capitaine Caliente une lettre où il rendait hommage à la bravoure des officiers et des soldats; il laissa leurs épées aux officiers.

C'en était fait de la domination espagnole dans Monaco; les rois d'Espagne avaient été pendant quatre-vingts ans, de 1555 à 1605, les amis bienveillants et protecteurs des princes de Monaco; mais depuis trente années, ils en étaient devenus les maîtres et les tyrans. Après le départ de la garnison, les Monégasques firent vœu de célébrer chaque année, en commémoration de leur délivrance, le 21 novembre, jour de la Présentation de la Vierge, une procession solennelle dans la ville, qui a lieu encore aujourd'hui. Cependant il n'y eut aucune réaction violente contre les amis et les parents des vaincus; plusieurs même des soldats espagnols, mariés avec des femmes de la Principauté, renoncèrent à leur patrie et purent rester en paix à Monaco, qui devint pour eux une patrie nouvelle; ils se mêlèrent peu à peu à la population, dont ils ont formé un des éléments le plus énergiques. (La suite au prochain numéro.)

RUBINI ÉTIENNE.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 22 au 28 Août 1862

ANTIBES. b. Assomption, c. Rossi,	m. d.
NICE. b. v. Palmaria, c. Imbert,	id.
VINTIMILLE. b. St-Jean, c. Viale,	id.
ST-REMO. id. c. Bensa,	briques
NICE. b. Conception, c. Pisan,	m. d.
CETTE. b. St-Michel, c. Prussi,	vin
NICE. b. v. Palmaria, c. Imbert,	bois
id. b. Assomption, c. Saissi,	m. d.
id. b. St-Joseph, c. Delpiano,	id.
MARSEILLE. b. Joseph et Marie, c. Fornari,	id.
id. b. Bon-Conseil, c. Fornari Louis,	id.
NICE. b. v. Palmaria, c. Imbert,	en lest
id. id. id. id.	id.
id. id. id. id.	m. d.
id. id. id. id.	id.
VINTIMILLE. b. Conception, c. Sibono B.	id.
id. b. St-Joseph, c. Sibono J.	id.
NICE. b. v. Palmaria, c. Imbert,	id.
VINTIMILLE. b. Assomption, c. Rossi,	m. d.

Départs du 22 au 28 Août 1862.

VINTIMILLE. b. Assomption c. Rossi,	m. d.
NICE. b. v. Palmaria, c. Imbert,	en lest.
id. b. St-Jean, c. Viale,	id.
ST-REMO. id. c. Bensa,	en lest
VINTIMILLE. b. Conception, c. Pisan,	m. d.
MENTON. b. St-Michel, c. Prussi,	vin
NICE. b. v. Palmaria, c. Imbert,	en lest
MENTON. b. Assomption, Saissi	m. d.
id. b. Joseph et Marie, c. Fornari,	id.
MENTON. b. Bon-Conseil, c. Fornari, L.	id.
NICE. b. v. Palmaria, c. Imbert,	en lest
id. id. id. id.	id.
id. id. id. id.	id.
id. id. id. id.	id.
NICE. b. Conception, c. Sibono,	id.
VINTIMILLE. b. St-Joseph, c. id.	id.
NICE. b. v. Palmaria, c. Imbert,	id.
id. b. Assomption, c. Rossi,	id.

BAINS DE MONACO

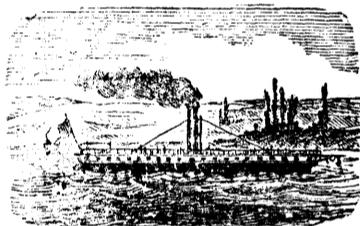
ETABLISSEMENT D'HYDROTHERAPIE MARITIME OUVERT TOUTE L'ANNÉE.

BAINS CHAUDS ET FROIDS D'EAU DE MER ET D'EAU DOUCE

Le Cercle offre aux Etrangers toutes les distractions des Eaux d'Allemagne

SALONS DE LECTURE DE CONVERSATION ET DE JEUX.

Hôtels confortables, Villas, Maisons et Appartements meublés, Restaurants, Cafés, (prix modérés.)



PALMARIA

BATEAU A VAPEUR, faisant le Service Régulier de Nice à Monaco et retour, dans la même journée.

DÉPART DU PORT DE NICE, tous les jours, à midi, — RETOUR A NICE, dans la soirée

HOTEL DE RUSSIE

TENU PAR MAUREL (HIPPOLYTE)

Place du Palais, à Monaco, (Principauté)

Cet Hôtel est aujourd'hui en réparation. — Prochainement la réouverture.

GRAND HOTEL DU CERCLE

TENU PAR LALA FILS.

Rue de Lorraine à Monaco, (Principauté)

APPARTEMENTS, & CHAMBRES MEUBLÉS

PRIX

HOTEL DE BELLEVUE

Rue des Briques.

GRANDS ET PETITS APPARTEMENTS MEUBLÉS
CHAMBRES GARNIES.

Sa position en plein midi, son délicieux jardin planté d'orangers et de citronniers, ses vastes terrasses d'où l'on découvre un immense et magnifique horizon, lui recommande ce nouvel Hôtel à MM. les Étrangers,

Imprimerie du Journal de Monaco, rue de Lorraine.

HOTEL MEUBLÉ

Rue de Lorraine et Place de la Visitation.

Cet hôtel, situé entre le Cercle des Etrangers et le Jardin Public, vient d'être nouvellement restauré et meublé

Appartements et Chambres garnies. — Excellente exposition. — Vue agréable.

FERRET

PHOTOGRAPHE

DE S. M. L'EMPEREUR
NAPOLEON.

Rue Chauvain, 8, à Nice.

On trouve chez lui les vues de
MONACO.

AUX DOCKS DE MONACO

ANTOINE VATRICAN

Place du Palais, à Monaco.

Reçoit en consignation les Vins, Eaux-de-vie, Liqueurs et Comestibles des meilleurs maisons de l'Europe.

Expédie en échange les Huiles d'olive, Figues, Oranges, Citrons et autres produits de la Principauté de Monaco.

CAFÉ RESTAURANT

DU CERCLE

TENU PAR M. LALA.

Déjeuners et Diners à la Carte.

TABLE D'HOTE

tous les jours à 5 heures et demie

A LOUER Une maison de campagne meublée, contenant un salon, quatre chambres à coucher, une salle à manger, cuisine, chambre de domestique et remise. — Cette maison située au bord de la mer, au milieu d'un bois d'orangers et de citronniers, est à quinze minutes de Monaco. Jouissance de la promenade de la propriété. — S'adresser au bureau de Journal.

LIRRAIRIE

VATRICAN

Place du Palais

Papeterie, Articles de bureau, Papier de musique, etc.

COMMISSION — RENSEIGNEMENTS Gratuits sur les Villas et Appartements Meublés à louer